

## E42/A8 – Réhabilitation du pont de Froyennes : adaptation du planning à la suite de travaux complémentaires

28 mai 2026

Comme annoncé précédemment, dans le cadre du chantier en cours au pont de Froyennes, des travaux complémentaires indispensables pour des raisons de sécurité et pour assurer la pérennité de la réhabilitation doivent être effectués. Les équipes peuvent désormais annoncer que l'objectif est de terminer ce chantier pour la fin de cette année 2026. Cette intervention, déjà techniquement complexe, se voit encore compliquée par la configuration des lieux.



Comme annoncé en décembre dernier, le chantier de réfection du pont de Froyennes nécessite des travaux complémentaires indispensables à la fois pour des raisons de sécurité et pour assurer la pérennité de la réhabilitation, à savoir,

le remplacement d'une poutre de rive (poutre longitudinale du tablier située en bordure du pont) de plus de 47 mètres.

Pour cette intervention particulièrement complexe d'un point de vue technique et située dans une zone dont la configuration complique toute opération (au-dessus de la voie d'eau), les équipes se fixent pour objectif d'avoir libéré les voies pour la fin de cette année 2026.

## CONDITIONS DE CIRCULATION

Les conditions de circulation actuelles restent en vigueur jusqu'à la fin du chantier, fin de cette année 2026, à savoir :

Sur l'E42/A8, à hauteur de Froyennes, deux voies de circulation seront maintenues dans chaque sens

### Vers la France :

- La circulation est maintenue sur deux bandes (deux voies de droite) ;
- La vitesse maximale est limitée à 70 km/h.

### Vers Mons/Bruxelles :

- La circulation est maintenue sur deux bandes, basculées sur le pont accueillant habituellement les voies vers la France (deux voies de gauche) ;
- La bretelle d'accès n°34 « Pecq » en direction de Mons/Bruxelles est fermée
  - o Les usagers circulant sur la N50 et souhaitant emprunter l'E42/A8 vers Mons/Bruxelles sont invités à gagner l'E42/A8 vers la France via l'accès n°34 « Pecq » et effectuer un demi-tour à hauteur de l'échangeur n°35 « Marquain » pour rejoindre l'E42/A8 vers Mons/Bruxelles
- La vitesse maximale est limitée à 50 km/h.

## POUR RAPPEL

Concrètement, après des travaux préparatoires, le chantier, débuté en février 2024, vise à réhabiliter le pont de Froyennes supportant l'E42/A8 :

- Remplacement de l'étanchéité ;
- Remplacement des trottoirs ;
- Sécurisation des rives ;
- Réparation des becs cantilever ;
- Réparation de bétons en face inférieure.

Le pont supportant les voies vers la France a été réhabilité en faces supérieure et inférieure du 24 février 2024 jusqu'au début du mois de juillet 2025.

La réfection de la face supérieure du pont supportant les voies vers Mons/Bruxelles est en cours depuis le 4 juillet 2025. Celle de sa face inférieure avait débuté pendant la phase portant sur le pont voisin.

\*\*\*

Ce chantier représente un budget de près de **€5,7 millions HTVA** financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société momentanée TRBA-Galère qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héroïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | [heloise.winandy@sofico.org](mailto:heloise.winandy@sofico.org)

Rejoignez-nous !   